

Macron, V éran et consorts... ignorants ou comploteurs ? Une r éponse claire en treize points essentiels



Par les Gilets Jaunes de la Victoire

Tous les citoyens conscients doivent se poser cette question à propos notamment des plus en vues des covidistes en France, Macron et V éran*.

Point 1, la quarantaine.

Depuis plusieurs si ècles, on sait que la m éthode la plus efficace pour stopper une épid émie est la quarantaine. Quarantaine, XII si ècle, d ériv é de quarante d 'abord au sens de « espace de quarante jours » ; au XVII si ècle, isolement de quarante jours des contamin és pour é viter la contagion des sujets sains. De nombreux pays dans le monde ont utilis é ce processus tr ès simple avec un franc succ ès. Ils ont test é les malades (avec des tests fiables) et les ont imm édiatement isol és de la population, cassant ainsi la cha îne de propagation du virus.

Commentaire : la quarantaine, m ême les ânes la connaissent.

Point 2, des tests s érologiques efficaces et s ûrs.

Des tests s érologiques pr écis et rapides (30 min) existaient avant l 'épid émie, ils furent utilis és depuis le d ébut de la crise par plusieurs pays, au d ébut en Asie, Japon, Cor ée du Sud, Hong-kong... puis en Europe, Luxembourg, Allemagne, Autriche... ils permirent de d étecer rapidement les positifs et de les isoler pour é viter la contagion.

ASIE – ÉPIDÉMIE : Sortir du confinement par les tests s érologiques d 'immunit é au Covid 19

Commentaire : la France de Macron à la ramasse.

Point 3 : les fronti ères comme des passoires.

Le point de d épart de l 'épid émie a é t é tr ès rapidement circonscrite à la r égion de Wuhan en Chine, c 'é tait dans tous les m édias, personne ne pouvait é chapper à cette information, pourtant le gouvernement n 'a pas h ésit é à faire rentrer pendant de nombreux jours tous les avions qui venaient de cette r égion et de Chine, avec eux les contamin és. Idem pour l 'Italie, le premier

foyer épidémique en Europe, qui s'était déclaré en Lombardie fut annoncé rapidement par les médias. Pourtant pendant plusieurs jours les autorités françaises n'ont pas cherché à freiner l'arrivée des personnes venant de ces régions. Elles ont même autorisé les supporters du PSG à aller voir un match de leur équipe favorite à Milan et bien sûr à revenir, certains avec le virus.

Commentaire : même les ânes auraient été plus prudents.

Point 4, les tests PCR imposés.

Article France Soir : La grande supercherie des tests PCR, 90 % des cas positifs ne sont pas malades ni contagieux.

Les tests PCR n'isolent pas et ne détectent pas le covid-19 comme tel, ils montrent simplement que les testés ont toute une série de virus et de bactéries dans leur corps, ceux-ci n'ont peut-être aucun rapport avec le covid-19. Cependant, quand l'individu est déclaré positif (après un délai), il est déclaré systématiquement positif au covid-19 ce qui fausse et amplifie les cas.

Confirmé par plusieurs articles publiés par divers médias comme Paris-Match, <https://www.parismatch.com/Actu/Sante/Covid-19-les-tests-PCR-contestes-1713289> ou Businesstravel.fr, <https://www.businesstravel.fr/les-tests-pcr-actuels-sont-peu-fiabiles-pour-detecter-une-infection-virale.html>

Commentaire : malgré que les premières informations sur ce sujet furent publiées dès septembre/octobre 2020 le gouvernement a continué sans vergogne à les mettre en avant, curieux, non !

Point 5, un conseil scientifique créé par Macron avec plusieurs membres ayant des liens rémunérés avec l'industrie pharmaceutique

Un Conseil Scientifique dont plusieurs membres ont des liens avec des entreprises pharmaceutiques. Cette collusion a été dénoncée par le Pr Raoul lors de son audition par le Parlement, le 24 juin 2020. Malgré cette dénonciation faite il y a plusieurs mois déjà aux yeux de tous, ce Conseil Scientifique continue toujours de fonctionner en l'état comme si de rien n'était, en donnant son avis au gouvernement qui le suit.

Article de France Soir : Top 13 du classement des revenus récents versés par l'industrie pharmaceutique
ou de La Croix : Crise sanitaire : le retour des accusations de conflit d'intérêt

Conflit d'intérêt strictement interdit par la loi.([1] Les documents officiels français : Légifrance

L0I n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique (1)

Chapitre Ier : La prévention des conflits d'intérêts et la transparence dans la vie publique (Articles 1 à 24)

Article 1

Modifié par L0I n°2016-1691 du 9 décembre 2016 – art. 29 (V)

Les membres du Gouvernement, les personnes titulaires d'un mandat électif local ainsi que celles chargées d'une mission de service public exercent leurs fonctions avec dignité, probité et intégrité et veillent à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Les membres des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes exercent également leurs fonctions avec impartialité.

Section 1 : Obligations d'abstention (Articles 2 à 3)

Article 2

Modifié par L0I n°2017-1339 du 15 septembre 2017 – art. 6

))

Commentaire : Macron et son gouvernement prouvent par ce premier manquement très grave à la loi qui perdure depuis, son mépris des lois républicaines confirmé par la suite par de très nombreuses décisions illégales.([2] Macron et sa Dictature en Marche, en trois preuves et quelques faits incontestables – Profession Gendarme))

Point 6, masques ou pas masques ?

Le gouvernement français, s'appuyant sur les recommandations du conseil scientifique, décide le confinement de l'ensemble de la population, avant le confinement le port du masque est déconseillé, après le confinement il est imposé !!!

De nombreuses études scientifiques de haut niveau ont été réalisées depuis le début de la crise sur l'utilité du port du masque par les adultes et les enfants selon le niveau de protection des masques et les circonstances de leurs utilisations. Aucune de ces études n'a été portée à la connaissance du grand public par le gouvernement et les médias subventionnés qui laissent ainsi la population dans l'ignorance. Aussi il faut que les citoyens se posent la question suivante : les masques sont-ils toujours vraiment utiles ou sont-ils devenus au fil du temps un signe de soumission à un pouvoir corrompu ?

Commentaire : une communauté d'ignorants, vraiment ?

Point 7, des vaccins produits en un peu plus d'un an, recherches comprises, peuvent-ils être sûrs ?

Extrait de l'article « Pourquoi je ne me ferai pas vacciner. » du Docteur

italien S. R. Valli, diplômé en médecine et en chirurgie à La Sapienza à Rome, et spécialiste en médecine interne et en allergologie et immunologie cliniques, publié en septembre 2021 sur le site web Benoitetmoi.fr dans Mes pièces.

« En général, un médicament (mais aussi un vaccin) doit passer par plusieurs phases d'étude :

la phase préclinique sur les animaux, qui sert essentiellement à établir la toxicité éventuelle de la molécule sur un organisme vivant complexe, puis certains paramètres pharmacocinétiques : voie d'administration privilégiée, absorption, distribution, métabolisme et élimination ;

la phase 1, c'est-à-dire sur des volontaires sains, qui permet de s'assurer que les résultats obtenus chez l'animal sont confirmés chez l'homme ;

la phase 2, celle des volontaires "malades", qui sert à vérifier l'efficacité thérapeutique du médicament, ou l'efficacité préventive du vaccin chez les sujets exposés à la contagion ;

la phase 3, la plus importante. Ici, les études sont multicentriques, c'est-à-dire réalisées dans différents hôpitaux, et doivent être en double aveugle et contrôlées par placebo. Dans cette phase, il est obligatoire d'obtenir le consentement éclairé, car le patient doit savoir qu'il est soumis à un essai clinique et qu'il peut donc recevoir soit le médicament actif, soit le placebo, sans que ni lui ni son médecin ne le sachent (c'est la signification du double aveugle). La phase 3 doit durer de 3 à 5 ans (et il se trouve que les vaccins contre le SARSCoV-2 sont testés jusqu'en décembre 2023 !)

La phase 4, ou pharmacovigilance, qui est la phase à laquelle sont soumis les médicaments une fois qu'ils sont mis sur le marché. La pharmacovigilance (ou surveillance) peut être active ou passive : elle est active lorsque le médecin visite périodiquement le patient qui a reçu le médicament et signale tout effet indésirable ; elle est passive lorsque le patient signale un événement indésirable au médecin, qui doit le signaler aux autorités sanitaires qui doivent en prendre note.

On estime que les événements indésirables signalés dans le cadre de la surveillance active sont 100 fois plus nombreux que ceux signalés dans le cadre de la surveillance passive. Ces vaccins font uniquement et exclusivement l'objet d'une surveillance passive et, d'après l'expérience directe, presque aucun des effets indésirables signalés par les patients n'est signalé ! Enfin, les effets à long terme : c'est là que réside la question la plus critique.

Nous (et Pfizer, Moderna, Astra Zeneca) ne savons absolument rien de ce que le vaccin pourrait provoquer dans un, deux, cinq ou dix ans. En effet, pour qu'une étude clinique soit fiable, deux critères fondamentaux doivent être respectés : la taille de l'échantillon et la durée d'observation. Une étude portant sur cinquante millions de personnes pendant un mois ne peut que nous

dire que le médicament est sûr dans les situations aiguës, tandis qu'une étude sur une personne suivie pendant vingt ans ne nous donne aucune information, car tout peut être ramené à des variables individuelles.

Dans le cas de ces vaccins, le nombre de sujets ne dépasse pas 70 000 (contre 2,5 milliards de vaccinations effectuées !), et la période d'observation à ce jour ne dépasse pas un an. Je rappelle que des médicaments utilisés depuis plus de quarante ans comme antiulcéreux (ranitidine, cimétidine) ont été suspendus du marché, car on a découvert en 2018 qu'ils avaient un composant potentiellement cancérigène ! “

Commentaire : comment se fait-il que le conseil scientifique n'ait pas tenu compte de ce que tout médecin digne de ce nom a appris sur le ban de la fac ? N'est-ce pas docteur Véran !!!!

Point 8, des vaccins ne bénéficiant que d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle.

Autorisation de mise sur le marché conditionnelle. Début de l'article publié sur le site web de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.)

‘Les Autorisations de mises sur le marché (AMM) seront délivrées par la Commission Européenne à l'issue de cette évaluation et seront valables dans tous les États membres de l'UE. Dans le contexte de la pandémie et de l'urgence de santé publique, les AMM seront dites conditionnelles.

En effet, une AMM conditionnelle permet l'autorisation de médicaments qui répondent à un besoin médical non satisfait avant que des données à long terme sur l'efficacité et la sécurité ne soient disponibles. Cela est possible uniquement si les bénéfices de la disponibilité immédiate du médicament l'emportent sur le risque inhérent au fait que toutes les données ne sont pas encore disponibles. L'AMM conditionnelle rassemble tous les verrous de contrôles d'une autorisation de mise sur le marché standard pour garantir un niveau élevé de sécurité pour les patients.

Une fois qu'une AMM conditionnelle a été accordée, les laboratoires doivent fournir les données complémentaires provenant d'études nouvelles ou en cours dans des délais fixés par l'EMA pour confirmer le rapport bénéfice/risque positif.

Une AMM conditionnelle est accordée pour un an et peut être renouvelée. Lorsque les autorités européennes ont reçu et évalué toutes les données complémentaires exigées, l'AMM conditionnelle peut être convertie en une AMM standard.’

Commentaire : actuellement on ignore donc bien les effets sur le long terme de la vaccination.

Point 9, malgré ce qui précède, pour Macron et son gouvernement, la vaccination est l'unique solution contre le covid, c'est clair, c'est net

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/04/24/la-vaccination-seule-solution-face-a-la-covid-19>

Pour tous les vaccins, les fioles contenant les injections ne comportent aucune mention, à part le nom du produit. Pour Macron ce n'est pas un problème.

Mais pour ceux qui ont reçu, par exemple le vaccin Pfizer, vous a-t-on montré ceci ?

La notice complète du « vaccin » Pfizer

Commentaire : faisant abstraction du principe de précaution, contre tout bon sens, Macron et son gouvernement proposent quasiment une vaccination obligatoire avec des produits pour le moins incertains. Avec les points précédents nous avons déjà vu une cascade d'inepties qui, trop nombreuses, paraissent très suspectes, mais à ce stade, on est en droit de se demander si Macron, le bon samaritain qui ne vous veut que du bien, et son gouvernement à sa botte, ne nous mène pas en bateau.

L'ENVERS DU DÉCOR

Macron et son théâtre d'ombres

Deux interventions de Macron que vous n'avez pas vues dans les médias.

Point 10, discours de Macron en ouverture du sommet des banques publiques de développement finance en commun, novembre 2020.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/11/12/discours-du-president-emmanuel-macron-en-ouverture-du-sommet-des-banques-publiques-de-developpement-finance-en-commun>.

Commentaire : tranquillement et en douce il nous vend à ses collègues de la finance, n'oublions pas qu'il a travaillé plusieurs années à la banque Rothchild.

Point 11, intervention de Macron avec Klaus Schwab au Forum virtuel de Davos janvier 2021.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/01/26/intervention-du-president-emmanuel-macron-dans-le-cadre-de-lagenda-de-davos-organise-par-le-world-economic-forum>

Commentaire : incontestablement ils se croient tout permis et ils décident pour nous.

+ Point 12, le parrain et un de ses hommes de main.

<https://by-jipp.blogspot.com/2021/09/vers-une-gouvernance-medico-genocidaire.html>

No comment.

Et pour finir, Point 13, un drôle de paroissien.

Pour ceux qui ne la connaisse pas voici l'œuvre de Shepard Fairey (Obey) que Macron a derrière son bureau de l'Élysée, une Marianne où est inclus MANIFESTEMENT un pentagramme noir :



<https://resize-parismatch.lanmedia.fr/r/940,628/img/var/news/storage/images/paris-match/actu/politique/la-decoration-du-bureau-d-emmanuel-macron-passee-au-crible-1372082/22794131-1-fre-FR/La-decoration-du-bureau-d-Emmanuel->

De plus près :



No comment

Conclusion

Face à cette monstruosité, la destruction de l'intérieur de la Démocratie et de la République, très bien explicitée par le dialogue aux enfers de Macron et de Schwab, les Gilets Jaunes de la Victoire et tous les citoyens conscients, se lèvent et s'unissent pour dénoncer le projet démoniaque des mondialistes. Ce projet à déjà reçu un coup en partie mortel par Vladimir Poutine, (([3] C'est pour cette raison que Biden l'a qualifié de tueur.)) grâce son intervention percutante qui à remis les choses en perspectives – faite après celle de Macron et de Schwab – lors de ce même Forum de Davos. La voici :

<https://nouveau-monde.ca/discours-de-vladimir-poutine-au-forum-de-davos-2021-lhomme-ne-doit-pas-etre-un-moyen-mais-un-but-de-leconomie/>

Remarquez le Haut symbolisme de l'architecture et de la décoration de la salle du Kremlin où Poutine à fait son discours.

Quoiqu'ils fassent à l'avenir, Macron, Vèran et consort, cela ne les dédouaneront pas de leurs responsabilités passées.

Grâce à l'union des forces populaires conscientes, nous vaincrons.

* et consort... seront prochainement nommés.